

Memorial  **MEMORIAL**
des DU
Großherzogthums Luxemburg. **GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.**

Dinstag, 12. Februar 1878.

N^o 10.

MARDI, 12 février 1878.

Gesetz vom 13. Januar 1878, wodurch die allgemeinen Jahresrechnungen des Staates vom Jahr 1875 abgeschlossen werden.

Wir Wilhelm III, von Gottes Gnaden König der Niederlande, Prinz von Oranien-Nassau, Großherzog von Luxemburg, &c., &c., &c.;

Nach Einsicht des Art. 104 der Verfassung und des Art. 37 des Gesetzes über das Rechnungswesen des Staates;

Nach Einsicht der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staatsfonds vom Jahre 1875 und der allgemeinen Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Specialfonds vom nämlichen Jahre, beide Rechnungen vom General-Director der Finanzen am 16. Mai 1877 aufgestellt;

Nach Einsicht der Bemerkungen der Rechnungskammer;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 13. December 1877 und derjenigen des Staatsrathes vom 21. desselben Monats, gemäß welchen eine zweite Abstimmung nicht stattfinden wird;

Haben verordnet und verordnen:

Art. 1. Die allgemeine Rechnung der Einnahmen und Ausgaben des Staates während des Dienstjahres 1875, welche gegenwärtigem Gesetze angefügt ist, ist abgeschlossen:

Loi du 13 janvier 1878, portant règlement des comptes généraux de l'État pour l'exercice 1875.

Nous GUILLAUME III, par la grâce de Dieu, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, etc., etc., etc.;

Vu l'art. 104 de la Constitution et l'art. 37 de la loi sur la comptabilité de l'État;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1875, et le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur fonds spéciaux, comptes établis par le Directeur général des finances, le 16 mai 1877;

Vu les observations de la Chambre des comptes;

Notre Conseil d'État entendu;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 13 décembre 1877, et celle du Conseil d'État du 21 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur fonds de l'État pendant l'exercice 1875, annexé à la présente loi, est arrêté:

I. Für die wirklichen Einnahmen, mit Einschluß von Fr. 1,021,595 51½, welche den Einnahme-Ueberschuß des Rechnungsjahres 1874 bilden, auf Fr.	6,815,038 15
Für die wirklichen Ausgaben auf Fr.	<u>5,813,736 87</u>
Demnach wirklicher Einnahme-Ueberschuß Fr.	1,001,301 28
II. Für die Einnahmen für Rechnungsordnung Fr.	2,040,360 82
Für die Ausgaben für Rechnungsordnung, mit Einschluß des Ausgabe-Ueberschusses von Fr. 941,170 33½ des Rechnungsjahres 1874 Fr.	<u>3,131,373 51½</u>
Demnach Ausgabe-Ueberschuß für Rechnungsordnung Fr.	1,091,012 69½
Art. 2. Der Einnahme-Ueberschuß der in der Staatscasse hinterlegten Specialfonds, Ende 1875, ist gemäß der gegenwärtigem Gesetze angefügten Rechnung festgesetzt, wie folgt:	
Gemeindeausgabensfonds. Fr.	17,611, 18
Cautionen jeder Art Fr.	1,657,758 32
Der Sparcasse gehörige Inhaber-Urkunden von Staatsfonds oder industriellen Werthpapieren Fr.	2,214,675 "
Der Verwaltung der Studienbörsen gehörige Fonds Fr.	77,400 "
Consignationen und Hinterlegungen Fr.	145,045 35
Consignierte Bußen Fr.	13,073 55
Sequestrierte Güter Fr.	513 71
Erblose Nachlassenschaften, welche dem Staate noch nicht anheimgefallen sind. Fr.	4,493 89
Posten.—Zu Postanweisungen abgegebene Fonds Fr.	16,657 13½
Posten.—Vorschuß-Einnahmen	126 85

I. En recette effective y compris fr. 1,021,595 51½, formant l'excédant actif de l'exercice 1874 fr.	6,815,038 15
En dépense effective fr.	<u>5,813,736 87</u>
Soit excédant effectif de recette fr.	1,001,301 28
II. En recette pour ordre fr.	2,040,360 82
En dépense pour ordre, y compris l'excédant de dépense de fr. 941,170 33½ de l'exercice 1874 fr.	<u>3,131,373 51½</u>
Soit excédant de dépense pour ordre fr.	1,091,012 69½
Art. 2. L'excédant des recettes à la fin de l'exercice 1875, des fonds spéciaux en dépôt à la caisse de l'État, suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :	
Fonds des dépenses communales fr.	17,611 18
Cautionnements de toute nature. fr.	1,657,758 32
Titres au porteur de fonds publics ou de valeurs industrielles appartenant à la Caisse d'épargne fr.	2,214,675 »
Fonds appartenant à l'administration des bourses d'études fr.	77,400 »
Consignations et dépôts fr.	145,045 35
Amendes de consignations fr.	13,073 55
Biens séquestrés fr.	513 71
Successions en déshérence non encore acquises à l'État fr.	4,493 89
Postes. Fonds déposés pour mandats fr.	16,657 13½
Postes. Remboursements. Recettes fr.	126 85

Urkunden von Staatsfonds des vormaligen Unterstützungs- fonds der Zollverwaltung. Fr.	5,000 „
Staatschuld.—Verjährte Titel Fr.	333 50
Gefängnisse. — Gefangenen- Masse Fr.	607 15
Total. . . Fr.	4,153,295 63½

Titres de fonds publics de l'an- cien fonds de secours de la douane fr.	5,000 »
Dette publique. Titres pres- crits fr.	333 50
Prisons. Masse des détenus fr.	607 15
Total . . . fr.	4,153,295 63½

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz ins „Memorial“ eingerückt werde, um von allen die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Weimar den 15. Januar 1878.

Weimar, le 15 janvier 1878.

Für den König-Großherzog :
Dessen Statthalter
Der General-Director im Großherzogthum,
der Finanzen, **Heinrich,**
W. v. Aöbe. Prinz der Niederlande.

Pour le Roi Grand-Duc :
Son Lieutenant-Représentant
Le Directeur général dans le Grand-Duché,
des finances, **HENRI,**
V. DE ROEBE. PRINCE DES PAYS-BAS.

(ANNEXES.)

Compte général des recettes et dépenses de l'État pour 1875.

ARTICLE.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1875.	RECETTES effectuées.
Recettes.			
1	I. Excédant présumé de recette de l'exercice 1874	640,000	80,425 18
II. Contributions directes et accises.			
2	Contribution foncière	890,000	903,583 »
3	Contribution mobilière et patentes	380,000	392,576 71 15,105 73
4	Contribution personnelle	80,000	80,014 »
5	Impôt sur les mines et minières	20,000	50,387 49 234 84
6	Impôt sur les chevaux	45,000	45,646 »
7	Impôt sur les cabarets	50,000	33,605 »
8	Eau-de-vie indigène ou importée de la Prusse, etc.	143,000	340,153 56
9	Bière.	116,000	97,945 38
10	Recouvrement de frais de poursuites	1,000	558,20

ARTICLE.	LIBELLÉ.	PRÉVISIONS pour 1875.	RECETTES effectuées.
11	Timbre de quittances d'accises	2,000	5,680 25
12	Remboursement par les communes des frais de renouvellement de plans parcellaires déposés aux secrétariats.	1,000	299 90
15	Remboursement par les communes des frais de copie de plans cadastraux de bois communaux.	2,000	1,540 70
14	Extraits du cadastre	1,500	1,219 17
13	Recettes diverses.	1,000	1,146 06
III. — Douanes.			
16	Part du Grand-Duché dans les revenus du Zollverein :		
	a) Droits d'entrée et de sortie 600,000		
	b) Sucre de betteraves 225,000		
	c) Sel 200,000	1,036,000	1,125,618 15
	d) Tabac indigène 8,000		
	Part du Grand-Duché dans les droits d'Uebergangsabgabe sur la bière et l'eau-de-vie 5,000		
17	Recettes excédant la part nette du Grand-Duché dans les différents produits, ou recouvrement d'avances faites à la douane grand-ducale	150,000	1,272,778 88
IV. — Enregistrement et domaines.			
18	Enregistrement	570,000	757,566 87
19	Grefte	17,300	19,615 59
20	Hypothèques	55,000	74,645 67
21	Successions	100,000	105,559 11
22	Centimes additionnels.	225,000	270,650 81
25	Timbre	160,000	202,005 98
24	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	10,000	15,180 94
25	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions, droits fraudés, confiscations en numéraire	50,000	77,785 54
26	Recouvrement de frais de justice	17,000	29,940 01
27	Recouvrement de frais de poursuite et d'instance	2,500	1,888 48
28	Fermage de la pêche et des passages d'eau	4,000	5,660 »
29	Frais de garde de bois communaux	17,000	17,451 95

ARTICLE.	LIBELLE.	PRÉVISIONS pour 1875.	RECETTES effectuées.
30	Ventes immobilières	100,000	115,508 85
31	Ventes mobilières	10,000	48,152 53
32	Rentes des concessions minières	150,000	»
33	Locations	10,000	14,448 88
34	Frais de vente d'immeubles	7,500	10,177 08
35	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'État autres que les ventes immobilières	5,000	4,589 72
36	Recettes diverses.	5,000	16,959 96
V. — Postes.			
37	Taxes des lettres et autres recettes	300,000	390,710 59
VI. — Télégraphes.			
38	Taxe des dépêches et autres recettes	37,000	56,688 57
VII. — Prisons, dépôt de mendicité et hospice central.			
39	Produit du travail des détenus	110,000	85,565 89
40	Produit de la cantine et recettes diverses.	1,000	5,270 17
41	Recouvrement des frais d'entretien de reclus	50,000	81,666 77 9,445 99
VIII. — Recettes diverses.			
42	Retenues sur les traitements et autres recettes pour subvenir en partie au paiement des pensions	90,000	106,526 95 200 »
43	Contingent des villes de Luxembourg, Diekirch et Echternach dans les dépenses des collèges.	35,000	37,426 80
44	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention de grades.	4,000	3,519 59
45	Versement par la Banque Nationale pour le traitement du commissaire de Gouvernement.	1,500	1,500 »
46	Versement par la Banque Internationale pour le traitement du commissaire de Gouvernement.	6,000	6,000 »
47	Versement par les Sociétés des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance.	23,200	20,755 97½
48	Remboursement des dépenses de la Caisse d'épargne.	12,500	15,172 60
49	Excédants de recette de comptables extraordinaires	10,000	4,

ARTICLE.	LIBELLE.	PRÉVISIONS pour 1875.	RECETTES effectuées.
50	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	6,000	15,105 85½
51	Avances reçues par la Caisse de l'État ou retrait de fonds en dépôt.	1,000,000	767,581 94
52	Intérêts de fonds en dépôt :		
	a) Fonds de l'État	20,000	41,658 45
	b) Fonds de consignations	4,800	7,498 60
	Total des recettes	6,785,000	7,840,122 92
	Versé en plus :		
	Par le receveur des contributions à Hosingen		308 80½
	Par le receveur de l'enregistrement et des domaines à Luxembourg		647 84
	Par les percepteurs des postes (y compris fr. 2,50 qui manquaient aux versements du bureau de Wiltz pour l'exercice 1874)		75,149 07
		6,785,000	7,914,228 63½

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
	Dépenses.			
1	SECTION I. — Liste civile	200,000	200,000	199,999 96
	Section II. — Gouvernement.			
2	Traitements des membres et des conseillers du Gouvernement	47,200	47,280	47,279 64
3	Traitements du personnel des bureaux, des huissiers de salle et du concierge de l'hôtel de Gouvernement.	60,300	57,620	57,502 56
4	Frais de route et de séjour	2,250	1,450	1,404 85
5	Frais de bureau (bibliothèque et impressions comprises)	12,000	15,099	15,046 86
6	Frais de chauffage et d'éclairage pour différentes administrations. Fêtes publiques et illuminations	6,500	8,801	8,782 06
6 bis	Crédit alloué à la Chambre des députés pour la célébration du Jubilé de S. A. R. Monseigneur le Prince-Henri.	25,000	25,000	25,000 »
7	Dépenses pour décorations	5,000	5,000	2,980 95
8	Frais d'adjudication	4,000	4,000	5,920 05
8 bis	Id. — Solde d'exercices antérieurs	1,200	1,200	1,164 09
9	Dépenses diverses	500	500	382 26
10	SECTION III. — Chambre des députés.	26,000	26,000	26,000 »
10 bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	10,000	10,000	10,000 »
11	SECTION IV. — Conseil d'État	17,000	17,000	15,798 46
	Section V. — Secrétariat luxembourgeois à la Haye.			
12	Traitement du secrétaire et indemnité aversionnelle pour frais de bureau et de dépenses extraordinaires de résidence à l'étranger	9,500	9,500	9,299 96
13	Traitement de l'archiviste	4,000	4,000	3,999 96
	Section VI. — Relations extérieures.			
14	Légations.	12,000	10,225	10,025 »
15	Remboursement des frais de service de consuls luxembourgeois	1,500	1,140	700 »

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
16	Dépenses extraordinaires et imprévues, y compris les voyages à l'étranger	5,600	5,755 »	5,751 16½
	Section VII. — Justice.			
17	Traitements des fonctionnaires et magistrats de l'ordre judiciaire, y compris les frais de bureau des juges de paix	222,500	221,555 »	217,760 67
18	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises) et frais de chauffage et d'éclairage	6,600	7,200 »	6,867 55
19	Frais de bureau des officiers du ministère public près les tribunaux de simple police.	5,500	5,500 »	5,499 95
20	Frais de route et de séjour	450	815 »	810 55
21	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400	400 »	48 »
22	Remises des greffiers. (Crédit non limitatif)	5,500	5,500 »	4,219 62
23	Frais de justice civile et militaire. (Crédit non limitatif).	40,000	40,000 »	54,946 00½
24	Huissiers audienciers de la Cour, traitement des concierges.	5,400	5,400 »	2,920 »
25	Traitements des aides-exécuteurs	2,050	2,050 »	999 96
	Section VIII. — Cultes.			
	a) <i>Culte catholique.</i>			
26	Traitements du clergé	550,700	551,000 »	550,894 25
26 bis	Id. -- Restant de 1874	8,000	8,000 »	7,851 20
27	Frais de bureau et frais de voyage et de séjour de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent, en raison d'une mission spéciale	2,800	2,800 »	2,800 »
28	Indemnité de 100 francs à chacun des 75 desservants et vicaires les plus âgés, en exercice ou pensionnés, et supplément de traitement de 500 fr. au desservant de Mondorf	7,800	7,800 »	7,800 »
29	Séminaire. — Traitements du directeur et des professeurs	15,600	15,600 »	15,600 »
30	Bourses d'études à des élèves nécessiteux du séminaire	4,200	4,200 »	4,200 »
30 bis	Subside pour la bibliothèque du séminaire.	600	600 »	600 »

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1878.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
31	Subside pour le culte catholique, y compris une somme de 150 francs en faveur du desservant de Martelange (Belgique) pour l'administration spirituelle de Martelange-Rombach (Grand-Duché de Luxembourg). <i>b) Culte protestant.</i>	4,550	4,250 »	2,914 53
32	Indemnité à un ministre du culte protestant à Luxembourg <i>c) Culte israélite.</i>	2,600	2,600 »	2,600 »
33	Traitement du rabbin.	2,600	2,600 »	2,599 92
34	Subside	500	500 »	500 »
35	Section IX. Corps des Chasseurs luxembourgeois.	286,000	286,000 »	285,625 18
36	Gendarmerie	212,400	212,400 »	208,802 29
37	Frais de levée de la milice.	2,900	2,900 »	2,416 89
	Section X. — Chambre des comptes.			
38	Traitements des membres et des employés de la Chambre des comptes et jetons de présence des conseillers honoraires	33,700	33,700 »	33,533 83
39	Frais de route et de séjour	360	360 »	» »
40	Frais de bureau (impressions et bibliothèque comprises), frais d'éclairage et de chauffage et dépenses imprévues.	1,600	1,600 »	1,510 74
	Section XI. — Recette générale.			
41	Traitements.	11,700	11,700 »	11,666 71
42	Loyers et autres dépenses de service	1,400	1,400 »	1,599 92
	Section XII. — Contributions directes, accises et cadastre.			
43	Traitements et indemnités diverses pour les fonctionnaires et employés de l'administration, pour les experts-répartiteurs de la ville de Luxembourg et les membres des conseils cantonaux de révision	185,000	185,000 »	174,058 33
44	Frais de route et de séjour et dépenses de la section ambulante	2,000	2,000 »	1,572 24

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1873.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
45	Cadastré. — Rétributions variables	22,000	21,750 »	19,569 92
46	Renouvellement partiel des plans cadastraux.	2,000	2,250 »	2,245 68
47	Frais de bureau, impressions comprises.	6,000	6,000 »	4,462 96
48	Prélèvement sur les impôts au profit des communes. (Crédit non limitatif)	56,000	56,000 »	57,753 96.
49	Expédition des rôles des contributions directes.	2,200	2,200 »	2,109 11
50	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions. Apposition des scellés sur les appareils en repos.	2,400	2,400 »	1,589 61
51	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. — Restitution d'accises et d'autres droits. (Crédit non limitatif).	25,000	25,000 »	31,572 15.
52	Dépenses diverses	700	700 »	188 81
	Section XIII. Enregistrement et domaines.			
53	Traitements et indemnités des fonctionnaires et em- ployés de l'administration. Indemnités fixes de dé- placement des employés supérieurs; indemnités des surnuméraires pour gestions temporaires. Indemnités des membres du conseil du contentieux.	47,200	41,850 »	54,024 94
54	Frais de route et de séjour	225	225 »	85 10
55	Remises et suppléments fixes des receveurs. (Crédit non limitatif)	57,000	57,000 »	65,053 77
56	Frais de bureau de la Direction (impressions et livres compris) et des receveurs	6,000	9,100 »	8,526 65
57	Frais de poursuite et d'instance (les frais d'instance pouvant, comme les frais de poursuite, être avancés par les comptables).	4,200	4,200 »	2,573 10
58	Restitutions. (Crédit non limitatif)	1,700	1,700 »	1,473 58
59	Frais de vente de domaines	7,500	4,800 »	5,884 76
60	Part dans les ventes immobilières attribuée par la loi du 21 mai 1868 à la ville de Luxembourg. (Crédit non limitatif)	50,000	50,000 »	41,204 40

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
61	Frais de surveillance des domaines; plantations et boisements sur le terrain des fortifications; réparations urgentes exécutées par l'administration des domaines	5,500	5,500 »	5,404 55
62	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc., recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	1,000	1,000 »	751 67
63	Fabrication de papier-timbre et de timbres-poste et dépenses de l'atelier	5,500	10,450 »	10,424 16½
64	Dépenses diverses	500	500 »	52 62
	Section XIV. — Douanes.			
65	Dépenses diverses à la charge exclusive du Grand-Duché.	52,000	51,055 67	51,055 67
66	Majoration des traitements des fonctionnaires et employés de la douane rétribués par le Zollverein . . .	25,000	25,000 »	» »
67	Gratifications	11,700	11,700 »	11,700 »
68	Loyer de locaux	5,000	5,966 55	5,950 »
69	Remboursements à d'autres États de l'Union douanière ou avances à la douane grand-ducale. (Crédit non limitatif)	150,000	150,000 »	1,272,778 88
69bis	Recensement de la population; indemnités aux agents.	5,000	5,000 »	4,955 50
70	Section XV. — Caisse d'épargne	12,500	12,500 »	11,760 69
	Section XVI. — Pensions.			
71	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité. . .	560,000	560,000 »	559,209 48
72	Secours et subsides permanents; suppléments à des pensionnaires nécessiteux	12,000	12,000 »	11,914 84
	Section XVII. — Travaux publics.			
73	Traitements et frais de bureau du personnel	72,500	66,840 »	65,945 52
74	Frais de route et de séjour	8,500	8,960 »	8,929 50
75	Salaires des chefs-cantonniers et des cantonniers . . .	72,000	71,200 »	70,996 71½
76	Id. — pour le service des chemins vicinaux mis à charge de l'État par la loi du 27 novembre 1874. . .	11,000	11,000 »	7,926 55

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
77	Entretien, réparation et amélioration des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage, y compris l'entretien des chemins de 1 ^{re} classe d'Ehnen à Oetrange, de Blesbruck jusqu'au pont de Reisdorf et de Larochette à Rodershof, ainsi que de la voie et des trottoirs du viaduc sur la Pétrusse à Luxembourg.	255,000	255,000 »	252,169 54
78	Curage et entretien des rivières	10,000	10,000 »	6.758 28
79	Travaux extraordinaires à exécuter sur les routes existantes : <i>a)</i> Route de Bettembourg à Windhof; redressement dans la traversée de Pontpierre 2,500 <i>b)</i> Même route; perré aux abords de l'Alzette et substitution d'une voûte au tablier en bois du pontereau sur le canal d'irrigation du Dudelingerbach à Bettembourg 1,900 <i>c)</i> Même route; établissement de bahuts sur les aqueducs de secours du pont sur l'Alzette 800 <i>d)</i> Route d'Eich à la gare centrale; empierrement du Neuenweg sous la porte du château 800 <i>e)</i> Route de Remich; construction d'un canal d'assainissement au delà du pont de Clausen 5,000 <i>f)</i> Route de Diekirch à Vianden; pavage neuf de la sortie de Diekirch 6,000 <i>g)</i> Route de Mersch à Larochette; exhaussement et amélioration aux abords du pont de Larochette 1,000 <i>h)</i> Route de Berschbach à Diekirch; reconstruction de murs de soutènement entre Berschbach et Colmar 1,000 <i>i)</i> Même route; gargouille longeant l'hospice central d'Ettelbruck 800 <i>j)</i> Même route; trottoir à l'entrée de Diekirch 900	18,500	19,471 »	19,553 17
80	Exhaussement et élargissement de la route de Remich à Grevenmacher.	72,000	70,029 »	35,986 17
81	Mise en état et entretien des chemins de grande communication qui font l'objet de la loi du 27 novembre 1874.	150,000	150,000 »	145,540 53

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
82	Château de Walferdange, entretien des bâtiments, jardins et dépendances, y compris l'indemnité de logement du jardinier	9,000	8,900 »	7,759 28
83	Entretien, appropriation et réparation de l'Hôtel du Gouvernement, des autres bâtiments de l'État et des bâtiments affectés à des services publics; entretien du mobilier et acquisition de meubles; assurance des bâtiments et du mobilier de l'État contre les risques de l'incendie	80,000	86,000 »	85,198 52
84	Installation d'une école d'accouchement au Rham. . .	pour mémoire.	» »	» »
85	Hospice central d'Etzelbruck. Acquisition de terrains à cultiver par les aliénés; murs de clôture	pour mémoire.	» »	» »
86	Id. — Chauffage et ameublement du quatrième pavillon; déplacement des hangars	12,000	12,000 »	7,876 05
83 bis	Raccordement de la côte d'Eich à la ville de Luxembourg (rue du Casino)	22,000	22,000 »	21,988 05
86 ter	Part du Grand-Duché dans les frais de construction d'un pont sur la Sûre près de Wallendorf	17,000	17,000 »	16,180 51
87	Construction d'un nouveau bac pour le passage de la Moselle à Wormeldange, restant de 1874	600	600 »	» »
88	Indemnités du chef de terrains acquis ou à acquérir en vertu de la loi du 12 janvier 1845, art. 4.	1,500	1,500 »	» »
89	Confection de projets de routes, achat d'instruments, impressions pour le service des travaux publics. . .	1,500	1,500 »	874 44
90	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos.	24,000	25,000 »	24,520 54
91	Chemins de fer; frais de surveillance, études, dépenses diverses qui s'y rattachent	25,200	25,200 »	16,266 91
92	Plantations à établir sur les routes; pépinières et élagage d'arbres	6,700	6,700 »	6,445 55
93	Dépenses diverses et imprévues	1,000	1,100 »	986 97
Section XVIII. — Domaine de l'Etat à Luxembourg.				
94	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	2,000	2,000 »	2,000 »

ARTICLE.	L I B E L L É.	CRÉDITS pour 1873.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
95	Travaux à faire sur le domaine de l'État et provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg (Crédit. — loi du 1 ^{er} mars 1873.)	110,000	111,000 »	110,595 08½
95bis	Id. Restant de l'exercice 1874	8,000	7,000 »	5,505 68
Section XIX. — Mines.				
96	Traitements du personnel et frais de bureau de l'ingénieur des mines	7,800	7,800 »	7,799 88
97	Frais de voyage	1,500	1,246 »	1,242 92
98	Travaux de délimitation des mines concessibles (sans distinction d'exercice)	60,000	60,054 »	40,404 91
99	Redevances à payer aux propriétaires de terrains concessibles. (Crédit non limitatif)	6,500	6,500 »	» »
Section XX. — Travaux communaux.				
100	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises et de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale	20,000	20,000 »	19,850 »
101	Subsides extraordinaires du même chef	15,000	15,000 »	15,000 »
102	Indemnités pour examen et vérification de plans et devis de constructions communales	1,500	1,500 »	550 »
105	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux et pour raccordements aux chemins de fer	60,000	60,000 »	59,200 »
104	Subsides extraordinaires du même chef	40,000	40,000 »	40,000 »
104bis	Subside pour la construction d'un chemin de raccordement de Junglinster à la gare de Roodt	10,000	10,000 »	10,000 »
Section XXI. — Dette publique.				
105	Annuités et frais.	600,400	600,400 »	600,149 50
106	Remboursement d'avances reçues par la Caisse de l'État ou dépôt de fonds	1,000,000	1,000,000 »	947,424 50
107	Intérêts des consignations et dépôts. (Loi du 12 février 1872.) (Crédit non limitatif):	5,600	5,600 »	4,970 01

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
	Section XXII. — Commissariats de district.			
108	Traitements des commissaires et des secrétaires de district, y compris les frais de bureau des commissaires; traitements, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale.	25,000	25,000 »	25,073 98
109	Frais de route et de séjour des commissaires.	2,500	2,500 »	1,774 44
	Section XXIII. — Administration forestière.			
110	Traitements de l'inspecteur, des gardes généraux, de l'assistant et des accessistes, y compris les frais de bureau et de tournée de l'inspecteur; indemnités fixes des gardes généraux; dépenses forestières imprévues	20,000	20,000 »	18,278 25
111	Crédit pour établir des pépinières et favoriser le boisement de terrains vagues appartenant à des communes ou à des particuliers	4,000	4,000 »	1,536 25
112	Frais de copies de plans cadastraux de bois communaux	2,000	2,000 »	1,654 90
	Section XXIV. — Service sanitaire.			
113	Collège médical et médecins de cantons	9,500	9,053 »	9,054 45
114	Acquisition des objets nécessaires pour les examens; frais de déplacement; visites des pharmacies et frais de voyage et de séjour des membres du Collège médical non domiciliés à Luxembourg.	2,500	2,500 »	2,500 »
114bis	École d'accouchement. Indemnité pour le personnel enseignant	pour mémoire.	» »	» »
114ter	Id. — Entretien des malades et des élèves	pour mémoire.	» »	» »
115	Traitements des vétérinaires.	12,700	12,700 »	12,690 »
116	Subsides à des sages-femmes et à des élèves sages-femmes	5,000	4,489 »	4,414 »
117	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémie.	1,200	500 »	187 59
118	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizootie etc.	1,550	5,406 »	5,145 85
119	Subsides aux communes pour travaux dans l'intérêt de la salubrité publique	15,000	15,000 »	14,250 »

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
120	Subsides extraordinaires pour le même objet ; dépenses diverses	15,000	15,000 »	15,500 »
	Section XXV. — Postes.			
121	Traitements du directeur, du contrôleur, des percepteurs et des commis, traitements et indemnités des surnuméraires	86,000	85,265 »	85,076 18
122	Indemnités à accorder à des aides temporaires, à des commis particuliers et à des employés des postes pour services extraordinaires	7,000	7,505 25	7,505 21
123	Indemnités pour frais de tournée et de bureau	6,000	6,584 »	6,585 53½
124	Traitements et indemnités des facteurs	119,000	118,253 75	117,772 48
125	Frais de remplacement de facteurs malades	2,000	2,880 »	2,864 25
126	Loyer de locaux	1,000	541 »	550 »
127	Frais de route et de séjour	500	1,584 »	1,576 16
128	Remboursements aux offices étrangers et indemnité aux chemins de fer pour les transports postaux. (Crédit non limitatif)	50,000	50,000 »	158,757 50
129	Transport des dépêches et des colis	49,000	49,575 »	49,572 56
130	Impressions et dépenses imprévues	10,000	11,419 »	11,418 52
131	Dépense extraordinaire pour le renouvellement du matériel usé	2,500	1,927 »	1,555 77
132	Part du Grand-Duché dans les frais du bureau international	p ^r mémoire	» »	» »
	Section XXVI. — Télégraphes.			
133	Traitements du directeur, des commis et des facteurs, indemnités des surnuméraires	25,500	25,500 »	21,272 51
134	Indemnités à accorder à des aides temporaires et à des employés télégraphistes pour services extraordinaires	1,100	1,055 »	662 »
135	Indemnités à allouer aux agents de l'administration des postes ou à d'autres personnes qui concourent au service télégraphique dans les bureaux secondaires	14,100	14,100 »	10,755 »
136	Frais de bureau	2,500	2,500 »	2,275 54

ARTICLES.	L I B E L L É.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
157	Frais de voyage	1,800	1,800 »	1,602 49
158	Surveillance et entretien du matériel et fournitures pour le service des appareils	2,500	2,500 »	2,495 16
159	Bureau international de Berne	410	440 »	420 »
140	Remboursements aux offices étrangers ; frais d'express et bons pour réponses payées (frais à avancer par les comptables). (Crédit non limitatif)	11,500	11,500 »	10,956 42
140bis	Id. Restant d'exercices antérieurs	1,200	1,247 »	1,246 12
141	Dépenses extraordinaires : a) Outillage pour les petites réparations d'appareils 400 b) Id. pour l'entretien et la construction des lignes télégraphiques : échelles, moufles, machines à tendre les fils, etc. 500 c) Poteaux de réserve 5,200 d) Main-d'œuvre de remplacement de vieux poteaux sur la ligne de Luxembourg à Troisvierges 1,000 e) Établissement d'un bureau télégraphique à Dommeldange 900 f) Pose d'un fil de Bettembourg à Rumelange et établissement d'un bureau télégraphique dans cette dernière localité. . . 5,000 g) Transformation d'anciens appareils. 600 h) Bureau télégraphique à Walferdange. . . 1,000	10,600	10,600 »	5,151 47
Section XXVII. — Agriculture, commerce et industrie.				
142	Commission d'agriculture	1,500	1,500 »	1,541 10
145	Chambre de commerce	1,200	1,200 »	742 45
144	Banque Nationale — commissaire du Gouvernement.	1,500	1,500 »	1,500 »
145	Commissariat de la Banque Internationale	6,000	6,000 »	6,000 »
146	Amélioration de la race des chevaux	15,000	15,000 »	7,949 45
147	Amélioration des races bovine et porcine (Crédit non limitatif).	20,000	20,000 »	80,169 »
148	Indemnités à payer conformément à la loi du 5 octobre 1870, concernant les épizooties.	4,000	5,820 »	5,848 25 106.

ARTICLE.	L I B E L L É.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
49	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture.	9,000	7,180 »	5,000 »
149bis	Subsides en faveur de la culture des betteraves su- crières.	15,000	15,000 »	15,874 50
150	Conférences agricoles	2,000	2,000 »	1,897 »
150bis	Crédit en faveur de grands travaux d'irrigation et d'as- sainissement	5,000	5,000 »	647 12
151	Brevets d'invention, de perfectionnement et d'impor- tation — examen des demandes	200	200 »	» »
	Section XXVIII. — Instruction publique.			
	<i>a) Enseignement supérieur et moyen.</i>			
152	Athénée, progymnases — traitements et indemnités. .	151,000	151,156 44	151,156 44
155	Les mêmes établissements — matériel et dépenses di- verses	9,000	8,845 56	7,517 »
154	Honoraires des membres des jurys d'examen.	5,700	5,700 »	2,879 81½
153	Bourses pour études universitaires	4,200	4,200 »	4,150 »
156	Subsides à des élèves indigents	600	600 »	540 »
	<i>b) Enseignement primaire.</i>			
157	Commission d'instruction, École normale, inspection d'écoles, traitements et indemnités.	52,000	52,000 »	51,861 09
158	Matériel pour la Commission d'instruction et l'École normale; primes de concours de calligraphie; dé- penses diverses relatives à l'instruction primaire .	8,200	8,200 »	6,591 67½
159	Supplément de traitement des instituteurs en confor- mité de la loi du 20 juillet 1869, et des instituteurs des écoles primaires supérieures (sans distinction d'exercice)	22,600	22,220 »	22,220 »
160	Subsides aux communes ou aux membres du personnel enseignant des écoles primaires pour majorer les traitements de ces derniers	40,000	40,000 »	59,655 »
161	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et indemnités aux instituteurs qui fréquentent l'École normale pen- dant l'été.	12,000	12,000 »	12,000 »
162	Bourses d'études pour les élèves-institutrices.	4,800	4,760 »	4,600 »

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
163	Subsides temporaires aux élèves-instituteurs qui fréquentent l'École normale	5,000	5,000 »	5,000 »
164	Subsides en faveur de l'enseignement primaire	60,000	59,950 »	59,950 »
165	Subsides en faveur de l'enseignement primaire supérieur	8,400	8,400 »	8,400 »
166	Secours à d'anciens instituteurs et institutrices et à des orphelins délaissés par des instituteurs.	2,200	2,670 »	3,648 »
Section XXIX. — Arts et sciences.				
167	Encouragements aux sciences et aux arts	12,000	12,150 »	12,075 »
168	Subside éventuel en faveur du théâtre de la ville de Luxembourg	2,000	2,000 »	2,000 »
169	Encouragements aux études industrielles	2,000	2,000 »	2,000 »
170	Subside à la Société pour la recherche et la conservation des anciens monuments.	2,000	2,000 »	2,000 »
171	Subside à la Société des sciences naturelles	1,500	1,500 »	1,500 »
171bis	Subside extraordinaire à la même société pour impression de la carte géologique du Grand-Duché.	5,000	5,000 »	5,000 »
172	Subside à la Société des sciences médicales	1,500	1,500 »	1,500 »
173	Subside à la Société botanique.	500	500 »	500 »
174	Subside au Comité du Willibrordus-Verein pour la restauration de la basilique d'Echternach	2,000	2,000 »	2,000 »
174bis	Dépense extraordinaire pour reliure des livres de la bibliothèque de l'Athénée.	2,000	1,850 »	1,847 65
Section XXX. — Prisons, colonie pénitentiaire et dépôt de mendicité.				
175	Traitements et émoluments fixes	35,500	35,750 »	35,748 »
176	Entretien des détenus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments, etc.), habillement et traitement médical des gardiens. Cantine	70,000	70,000 »	61,886 77
177	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention.	100,000	100,000 »	89,471 85
178	Prisons cantonales. maisons de passage — entretien des détenus.	7,000	6,750 »	1,401 65

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
178bis	Colonie pénitentiaire privée; subside pour frais de premier établissement	pour mémoire.	» »	» »
179	Menues dépenses.	1,000	1,000 »	811 93
Section XXXI. — Hôpital central.				
180	Traitements et émoluments fixes	18,500	18,500 »	18,044 60
181	Entretien des reclus (nourriture, habillement, couchage, chauffage, éclairage, médicaments etc.); habillement et traitement médical des gardiens.	65,000	65,000 »	64,826 58
181bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs	12,747	12,747 »	12,746 50
182	Menues dépenses	500	500 »	91 »
Section XXXII. — Bienfaisance publique, secours et récompenses.				
183	Subsides aux communes dans l'intérêt de la bienfaisance publique.	20,000	19,150 »	19,117 »
184	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus, de pertes ou abattage de bétail, secours particuliers etc.	15,000	15,000 »	14,997 50
185	Remboursements aux communes ou établissements de bienfaisance de secours donnés à des nécessiteux étrangers ou à des indigents abandonnés.	600	1,582 »	1,578 85½
186	Remboursements des secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger	400	268 »	50 »
187	Récompenses pour actes de dévouement.	500	500 »	» »
Section XXXIII. — Police générale et administrative.				
188	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes (loi du 4 décembre 1860, art. 2 et 5.) (Crédit non limitatif)	18,000	18,000 »	25,621 49
189	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (loi du 4 décembre 1860, art. 2). (Crédit non limitatif).	18,000	18,000 »	25,599 »
190	Subsides aux comités cantonaux de patronage des condamnés libérés, et frais de bureau et d'impressions des dits comités	600	600 »	180 »

ARTICLE.	LIBELLÉ.	CRÉDITS pour 1875.	CRÉDIT TOTAL après transcription.	DÉPENSES justifiées.
191	Dépenses à faire en exécution de la convention de Gotha du 15 juillet 1851 pour le transport à la frontière des étrangers indigents qui veulent quitter le pays et pour l'entretien en route et le transport de vagabonds et mendiants indigènes	400	400 »	262 24½
192	Primes pour la destruction des loups et autres animaux nuisibles	500	500 »	105 »
195	Dépenses extraordinaires pour la destruction des sangliers	5,500	5,500 »	» »
194	Exécution de la loi sur la pêche — repeuplement des eaux	1,000	1,000 »	950 »
194bis	Suppression des toitures en chaume ; subsides	8,000	8,000 »	» »
195	Section XXXIV. — Dépenses imprévues	5,000	5,000 »	4,155 52
196	Section XXXV. — Dépenses d'exercices clos dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs. (Crédit non limitatif)	2,500	2,500 »	51,247 15
	Total	6,961,102	6,961,102 »	8,005,940 05

BALANCE.

<i>Recette effective</i> , y compris fr. 1,021,595 51½, formant l'excédant actif de l'exercice 1874.	6,815,058 15
<i>Dépense effective</i>	5,815,756 87
Soit excédant effectif de recette.	1,001,501 28
En <i>recette pour ordre</i>	2,040,560 82
En <i>dépense pour ordre</i> , y compris l'excédant de dépense de fr. 941,170 55½ de l'exercice 1874.	5,151,575 51 ½
Soit excédant de dépense pour ordre.	1,091,012 69 ½

Luxembourg, le 16 mai 1877.

Le Directeur général des finances,
V. DE ROEBÉ.

Compte général des recettes et dépenses effectuées sur les fonds spéciaux déposés dans la caisse de l'État, exercice 1875.

No d'ordre.	DÉSIGNATION DES FONDS.	Excédant de recette de l'exercice 1874.	Recette de l'exercice 1875.	Dépense de l'exercice 1875.	Excédant de recette.
1	Centimes additionnels pour chemins vicinaux	» »	152,614 78	152,614 78	» »
2	Impositions communales (ville de Luxembourg)	» »	21,079 99	21,079 99	» »
3	Fonds des dépenses communales.	249 71	108,521 49	90,960 02	17,611 18
4	Cautionnements de toute nature	765,808 52	914,575 »	20,425 »	1,657,758 52
5	Titres au porteur de fonds publics ou de valeurs industrielles appartenant à la Caisse d'épargne.	1,925,050 »	408,225 »	116,600 »	2,214,675 »
6	Fonds appartenant à l'administration des bourses d'études.	67,700 »	9,700 »	» »	77,400 »
7	Consignations et dépôts	155,834 55	145,457 52	155,966 52	145,045 55
8	Amendes de consignations	12,058 57	5,449 58	2,454 40	15,073 55
9	Biens séquestrés	515 71	» »	» »	515 71
10	Successions en déshérence non encore acquises à l'État . .	1,158 41	5,535 78	» »	4,493 89
11	Postes. — Fonds déposés pour mandats.	15,975 54½	6,555,595 56	6,554,911 77	16,657 13½
12	Id. Fonds de subvention de comptables d'autres services.	» »	78,088 »	78,088 »	» »
13	Id. Remboursements-recettes	» »	119,512 88	119,586 05	126 85
14	Titres de fonds publics de l'ancien fonds de secours de la douane	5,000 »	» »	» »	5,000 »
15	Dette publique. — Titres prescrits.	535 50	» »	» »	535 50
16	Prisons. — Masse des détenus.	1,759 71	6,757 58	7,870 44	607 15
	Totaux.	2,947,421 12½	8,286,211 46	7,080,556 65	4,155,295 65½

Bekanntmachung. — Gemeindevorglement.

In seiner Sitzung vom 19. December 1877 hat der Gemeinderath der Stadt Luxemburg ein Reglement über die Benutzung der Freibrunnen und die Wassertage erlassen. — Dieses Reglement ist gehörig genehmigt und auf die gesetzlich bestimmte Weise veröffentlicht worden.

Luxemburg den 9. Februar 1878.

Der General-Director des Innern,
N. SALENTINY.

Avis. — Règlement communal.

Dans sa séance du 19 décembre 1877, le Conseil communal de la ville de Luxembourg a arrêté un règlement, concernant l'usage des bornes-fontaines et la taxe d'eau. — Ce règlement a été dûment approuvé et publié de la manière prescrite par la loi.

Luxembourg, le 9 février 1878.

Le Directeur général de l'intérieur,
N. SALENTINY.

Chemins de fer Prince-Henri. — Recettes des lignes en exploitation. — (103 kilom.)

RECETTES.	Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	RECETTES. totales.
Du 1 ^{er} au 31 janvier				
1878	10,234 10	112,420 78	5,912 14	128,567 12
1877	11,288 51	97,999 68	8,086 48	117,374 67
Difference en faveur de	" "	14,421 10	" "	14,192 35
1878	1,054 41	" "	2,174 34	" "
1877				
Produit kilométrique correspondant à				
		1878. fr. 14,696 88		
		1877. 12,274 27		